

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 135 (1990)  
**Heft:** 9

**Artikel:** Les forces armées à Chypre  
**Autor:** Curtenaz, Sylvain  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-345026>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

brutalement fait surface alors qu'avec les deux opérations *Attila*, la Turquie coupait Chypre en deux. C'était il y a seize ans.

S. Cz

---

## NOTES ET RÉFÉRENCES

<sup>1</sup> Cité par C. Deliyannis: «Demande d'adhésion: le rêve chypriote» – In: *L'Hebdo*, 17 mai 1990.

<sup>2</sup> Division de l'Empire ottoman selon les groupes nationaux, définis par leur appartenance confessionnelle.

<sup>3</sup> Il n'y eut plus officiellement d'archevêque de 1933 à 1947. Mgr Makarios III connut quant à lui un bref exil aux Seychelles. Mais l'agitation, orchestrée par le chef militaire de la lutte contre les Britanniques, le colonel Grivas, ne diminua point. Makarios fut libéré, n'étant toutefois pas autorisé à retourner à Chypre.

<sup>4</sup> Richard Cœur de Lion s'empara tout à fait fortuitement de Chypre. Sa flotte ayant été malmenée par la tempête, alors qu'elle cinglait vers Acre, plusieurs navires s'échouèrent ou cherchèrent refuge dans les ports de l'île, dont celui à bord duquel se trouvaient la sœur et la fiancée du roi. Le prince de Chypre, un aventurier qui s'était proclamé empereur, leur refusa tout secours et saisit leurs biens. Alors en route pour la croisade, Richard débarqua à Chypre, capture le prince et devint propriétaire de l'île.

<sup>5</sup> La fin du XIX<sup>e</sup> siècle est marquée par la fameuse Question d'Orient: la liquidation de l'Empire ottoman, gardien du Bosphore et des Dardanelles. Il venait de sortir vaincu d'une guerre avec la Russie.

<sup>6</sup> La population grecque représente environ 81% de l'ensemble, les Turcs 18%. Il subsiste à Chypre une petite communauté maronite et arménienne. Chypre eut aussi, sous l'occupation romaine et au Moyen Age, une communauté juive qui martyrisa saint Barnabé, évangélisateur de l'île.

## *Les forces armées à Chypre*

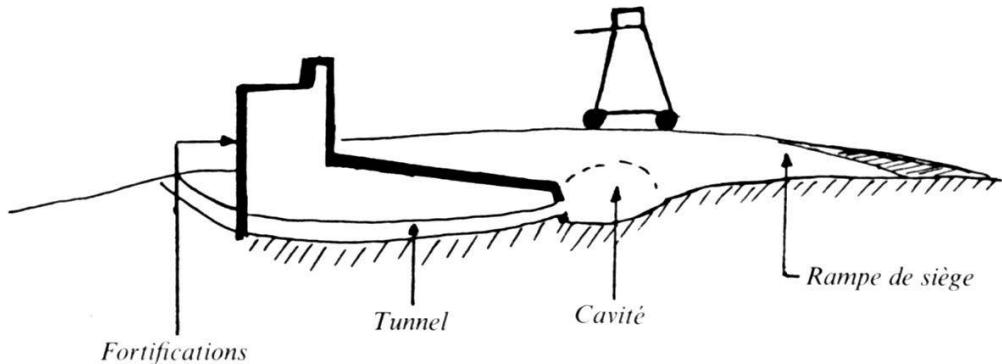
Il ne nous a malheureusement pas été possible de visiter la Garde nationale chypriote, ni d'obtenir beaucoup d'informations. Nous reprenons ici les chiffres publiés dans l'édition 1989-1990 du *Military Balance*, ainsi que par d'autres sources éparses. Enfin, la mention de la République chypriote turque dans ce tableau correspond à la partition *de facto* de l'île, mais ne signifie aucunement une quelconque approbation de notre part.

### Garde nationale de la République de Chypre

Treize mille hommes, dont environ trois mille cadres grecs. La Garde est formée de conscrits effectuant un service de vingt-neuf mois. Plus de la moitié de l'effectif est engagée dans les postes qui bordent la ligne de démarcation. La réserve compte de 40 000 à 50 000 hommes, dont un pourcentage

élevé n'est pas considéré comme apte au service.

La Garde nationale disposerait à l'heure actuelle de 26 chars de combat AMX-30 B2, de 120 véhicules blindés légers Cascavel, de fabrication brésilienne, de 136 transports de troupes blindés, dont un grand nombre de VAB français. L'artillerie compte 120 pièces de divers calibres. L'aviation est formée de quatre hélicoptères



Témoin de l'histoire militaire de Chypre, le site de Kouklia, l'ancienne Paphos, à l'excavation duquel participa une équipe suisse.

En 498 av. J.-C., les Perses attaquèrent la ville et construisirent une rampe, de siège permettant d'amener au plus près leurs tours mobiles. Les

défenseurs creusèrent plusieurs tunnels sous leur mur et la rampe dans laquelle ils aménagèrent une cavité remplacant la terre par un échafaudage de bois auquel ils mirent le feu, créant ainsi un éboulement de la rampe destiné à faire basculer les tours de l'adversaire.



Le tunnel, à la hauteur de la cavité

Gazelle, armés du missile Hot et de deux Pilatus PC-9. Le *Military Balance* y ajoute un Maritime Defender BN-2A, ainsi que deux Gazelle supplé-

mentaires. La DCA possède une vingtaine de missiles SA-7 ainsi que des canons Oerlikon 35 mm. La marine possède des vedettes.



*Autre témoin de cette histoire, le fortin bâti par les Lusignans, détruit par les Vénitiens et reconstruit par les Turcs à l'entrée du port de Paphos.*

### **République turque de Chypre du Nord**

La République turque dispose d'une force armée de 3000 hommes faiblement équipée et d'une réserve de quelque 15 000 hommes. Elle s'appuie en revanche sur une force turque de 27 000 hommes (35 000 selon le Gouvernement de Nicosie), pouvant compter sur l'aviation basée sur le continent. Cette force disposerait de 290 chars de combat, de type M 48, de 150 blindés de transport, de type M 113, d'avions et d'hélicoptères de transport et armés. Les autorités chypriotes prennent encore en compte, dans leur évaluation de la menace, les 65 000 colons anatoliens, ainsi que les 20 000 hommes stationnés

en Turquie sur la côte faisant face à Chypre. Dans ses calculs, ce ne sont pas moins de 80 000 hommes que l'état-major chypriote craint devoir affronter en cas de nouvelle agression turque.

### **Autres forces étrangères**

En plus des 3000 cadres de la Garde nationale, la Grèce stationne 950 hommes sur l'île, principalement de l'infanterie.

Quelque 4200 hommes occupent actuellement les deux bases souveraines de Dhekelia et d'Akrotiri.

UNFICYP, la force de l'ONU, compte environ 2200 hommes.

S. Cz